

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 888

Artikel: Dubied - Couvet : une coupable incompétence
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une coupable incompétence

(pi) La chute du dollar, des commandes en baisse et une concurrence accrue: c'est par ces alibis classiques que Sker de Salis, administrateur-délégué et principal actionnaire de Dubied à Couvet, dans le Val de Travers, a justifié la situation catastrophique de son entreprise. Une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée le 2 décembre par des actionnaires minoritaires représentant le 11% du capital-actions. Ils voulaient la tête de l'administrateur-délégué, ils sont repartis, calmés, avec un siège dans un comité créé pour restructurer l'entreprise. Moins de dix jours plus tard, c'est la douche froide: alors qu'à mi-novembre il était question de supprimer 170 emplois sur les 700 restant à Couvet, c'est le triple qu'il faudra sacrifier. Dubied va abandonner la fabrication des machines à tricoter — qui constituaient le 80% de son chiffre d'affaires — et deviendra une PME, qui n'emploiera bientôt plus que 200 à 300 personnes.

Prière de ne pas contredire

Les vraies causes de la déconfiture de Dubied ne sont pourtant pas seulement celles avancées par Sker de Salis, technicien arrivé à la direction de l'usine à 34 ans — alors qu'elle comptait encore 1500 employés — et petit-fils de Pierre Dubied, son fondateur.

Dubied est une entreprise familiale qui a toujours eu une direction autoritaire. Sker de Salis a su perpétuer cette tradition, en s'entourant de personnes qui ne le contredisaient pas. Quant aux autres, ils ont préféré quitter le bateau, lassés de voir leur avis systématiquement ignoré.

Bien qu'autoritaire avec ses proches collaborateurs, l'administrateur n'osait pas toujours prendre ses responsabilités. La commission d'entreprise, qui se rendait compte que la situation se dégradait, a fait des propositions à la direction pour améliorer la rentabilité à la base, en faisant

la chasse à ceux qui abusaient de l'horaire libre par exemple. Elle s'est vu éconduire, la direction ayant eu peur de l'impopularité.

Des réserves qui fondent

C'est depuis dix ans que l'entreprise accumule les exercices déficitaires. Un fonds de réserve important — 50 millions — a permis de tenir quelques années, ne faisant que retarder l'inévitable «restructuration». Alors qu'il aurait fallu tout faire pour garder une clientèle prête à payer plus cher pour une qualité et un service après-vente de renom, c'est le contraire qui s'est produit: la machine à tricoter présentée à la foire de l'industrie textile (ITMA) de Rome en 1983 a bien eu du succès. Mais les clients ont déchanté: leurs machines fonctionnaient mal, les pannes s'accumulaient et le service après-vente n'arri-

vait plus à suivre. Normal donc que les affaires à l'ITMA de Paris, cet automne, aient été moins bonnes que prévues. D'autant plus que le prototype présenté n'a pas fonctionné pendant les quatre premiers jours (sur dix) et que le modèle n'était pas livrable avant une année et demie...

Les yeux fermés

Les banques ont donc été appelées à la rescoufle; la caisse de chômage va prendre les salaires à sa charge, le temps de mettre sur pied une société de reprise qui emploierait 200 à 300 des anciens ouvriers. Le sursis concordataire permettra de nommer un commissaire et d'écartier l'ancien conseil d'administration. Les banques ne se sont pas contentées d'un siège dans un comité de restructuration, comme certains actionnaires, mais ont exigé la tête des vrais responsables.

Car la débâcle était prévisible et en puisant dans ses réserves, le conseil d'administration n'a fait que fermer les yeux sur la réalité et entraîner les ouvriers — et au-delà, toute une région qui dépendait en grande partie de lui — dans sa chute finale. ■

SATISTIQUES VAUDOISES

L'annuaire 1987

(ag) Mine de renseignements (1) aux filons jamais épuisés. Aux chapitres nouveaux — signalés par Pierre Duvoisin dont le département est responsable de la statistique — entre autres, le rendement fiscal des personnes morales, la superficie des exploitations agricoles.

Pour les personnes morales, on observe une exceptionnelle concentration sur Lausanne, qui trouve là une compensation aux dépenses qu'implique son rôle de capitale.

A Lausanne, le domicile de 5410 sociétés, sur un total cantonal de 13227. Les chiffres du rendement de l'impôt cantonal (impôt sur le bénéfice et le capital) sont plus significatifs encore. En chiffres

arrondis: 69 millions viennent de Lausanne-Ville contre 138 pour l'ensemble du canton. La moitié donc. Si l'on tient compte de Lausanne-district, la part est de 84 millions sur 138. Significative concentration.

Pour les exploitations agricoles, la réduction de leur nombre se ralentit. Les très petites (culture intensive) résistent. Le glissement des exploitations de 5 à 20 ha se poursuit au profit des exploitations plus grandes. Sous les chiffres, la vie.

(1) Annuaire statistique du Canton de Vaud 1987. SCRIS, rue St-Martin 7, 1014 Lausanne.